



# Revalorisation des salaires et carrières

## Gains indiciaires et en euros 2017 → 2019-2020

### Professeurs certifiés, CPE, Psy-EN

Face à la baisse continue du pouvoir d'achat et à la crise du recrutement, le SNES-FSU n'a cessé de mener campagne pour la revalorisation des salaires et des carrières. La FSU, première fédération de l'Éducation nationale à laquelle appartient le SNES, a porté ses revendications lors des discussions PPCR dans le cadre de la Fonction publique. Elle a voté en CTM (Comité Technique Ministériel) pour les mesures salariales et les mesures de carrière proposées par le ministère considérant que, malgré des insuffisances notables, celles-ci constituent un début de revalorisation et une amélioration globale de la carrière de tous les personnels. Elle a été la seule organisation à proposer des amendements en vue d'obtenir des améliorations pour tous.

NB : les arrêtés relatifs aux nouvelles modalités d'évaluation seront présentés ultérieurement.

#### Classe normale

Echelons actuels	INM 2016	INM au 01-01-2019	Gains indiciaires 2017-2019	Gains en euros 2017-2019
1	349	390	+ 41	+ 154,50
2	376	441	+ 65	+ 244,95
3	432	448	+ 16	+ 60,29
4	445	461	+ 16	+ 60,29
5	458	476	+ 18	+ 67,83
6	467	492	+ 25	+ 94,21
7	495	519	+ 24	+ 90,44
8	531	557	+ 26	+ 97,98
9	567	590	+ 23	+ 86,67
10	612	629	+ 17	+ 64,06
11	658	673	+ 15	+ 56,53

INM = indice nouveau majoré (indice de rémunération)

Valeur nette du point d'indice au 1<sup>er</sup> janvier 2019 : 3,76842 euros

#### Hors classe

Echelons actuels	INM 2016	Echelon au 01-09-2017	INM au 01-01-2019	Gains indiciaires 2017-2019	Gains en euros 2017-2019
1	495				
2	560	1	590	+ 30	+ 113,05
3	601	2	624	+ 23	+ 86,67
4	642	3	668	+ 26	+ 97,98
5	695	4	715	+ 20	+ 75,37
6	741	5	763	+ 22	+ 82,90
7	783	6	806	+ 23	+ 86,67
Au 01-01-2020 →		7	821	+ 15	+ 56,53

INM = indice nouveau majoré (indice de rémunération)

Valeur nette du point d'indice au 1<sup>er</sup> janvier 2019 : 3,76842 euros

En ce qui concerne la classe exceptionnelle, plus d'infos sur le site national du SNES : [www.snes.edu](http://www.snes.edu)



# Revalorisation des salaires et carrières

## Gains indiciaires et en euros 2017 → 2019

### Professeurs agrégés

Face à la baisse continue du pouvoir d'achat et à la crise du recrutement, le SNES-FSU n'a cessé de mener campagne pour la revalorisation des salaires et des carrières. La FSU, première fédération de l'Éducation nationale à laquelle appartient le SNES, a porté ses revendications lors des discussions PPCR dans le cadre de la Fonction publique. Elle a voté en CTM (Comité Technique Ministériel) pour les mesures salariales et les mesures de carrière proposées par le ministère considérant que, malgré des insuffisances notables, celles-ci constituent un début de revalorisation et une amélioration globale de la carrière de tous les personnels. Elle a été la seule organisation à proposer des amendements en vue d'obtenir des améliorations pour tous.

NB : les arrêtés relatifs aux nouvelles modalités d'évaluation seront présentés ultérieurement.

#### Classe normale

Echelons actuels	INM 2016	INM au 01-01-2019	Gains indiciaires 2017-2019	Gains en euros 2017-2019
1	379	450	+ 71	+ 267,56
2	436	498	+ 62	+ 233,64
3	489	513	+ 24	+ 90,44
4	526	542	+ 16	+ 60,29
5	561	579	+ 18	+ 67,83
6	593	618	+ 25	+ 94,21
7	635	659	+ 24	+ 90,44
8	684	710	+ 26	+ 97,98
9	734	757	+ 23	+ 86,67
10	783	800	+ 17	+ 64,06
11	821	830	+ 9	+ 33,92

INM = indice nouveau majoré (indice de rémunération)

HEA = hors échelle-lettre A

Valeur nette du point d'indice au 1<sup>er</sup> janvier 2019 : 3,76842 euros

#### Hors classe

Echelons actuels	INM 2016	Echelon au 01-09-2017	INM au 01-01-2019	Gains indiciaires 2017-2019	Gains en euros 2017-2019
1	658				
2	696				
3	734	1	757	+ 23	+ 86,67
4	783	2	800	+ 17	+ 64,06
5	821	3	830	+ 9	+ 33,92
6	HEA 1	4	HEA 1	+ 9	+ 33,92
	HEA 2		HEA 2	+ 9	+ 33,92
	HEA 3		HEA 3	+ 9	+ 33,92

INM = indice nouveau majoré (indice de rémunération)

HEA = hors échelle-lettre A

Valeur nette du point d'indice au 1<sup>er</sup> janvier 2019 : 3,76842 euros

En ce qui concerne la classe exceptionnelle, plus d'infos sur le site national du SNES : [www.snes.edu](http://www.snes.edu)